

DE LA FONDATION
DU
COLLÈGE DE RIMOUSKI
ET DE
SON FONDATEUR

Dans ces quelques pages je me propose de traiter brièvement la question de la fondation du Collège de Rimouski, et, par là même aussi, celle de son fondateur.

Pour exposer cette question avec impartialité, il faut mettre les personnes de côté : tant qu'elles sont devant nos yeux, nous allons vers elles ou nous nous en éloignons, suivant en cela le mouvement de nos préférences ou de nos préventions. La vérité n'apparaît claire et nette qu'à celui qui se place sur ce sommet que n'atteignent pas les nuages des passions et où ne se font pas entendre les cris de l'intérêt.

I.—La première question à laquelle il faut répondre est celle-ci : A quelle année remonte la fondation de l'institution qui porte aujourd'hui le nom de Séminaire de Saint-Germain de Rimouski ?

Pour répondre à cette question il est nécessaire de définir le mot collège.

Qu'est-ce qu'un collège ?